

Puisque la chose est à son choix,
Ce bon prince, dans sa clémence,
Épargnerait à notre France
La peine de porter sa croix.

Selon la manière dont on prononce ici, le mot *poids*, qui a le son de l'*á* grave, ne rime pas heureusement avec les mots *rois*, *fois*, *choix*, *croix*, qui ont le son de l'*è* ouvert ou de l'*é* circonflexe ; mais selon la vraie prononciation, *poids* rimera bien avec ces mots, pourvu qu'on lui donne le son de l'*à* aigu, au lieu de celui de l'*á* grave.

Mais la diphtongue *oi* a le son de l'*è* ouvert, quand elle est pure, ou suivie de *d*, de *t*, ou d'une syllabe masculine, comme dans *moi*, *roi*, *froid*, *il doit*, *cloison*, *voiture*.

Si quelqu'un trouvait que je ne rencontre pas juste, qu'il relève mes erreurs et je lui serai obligé. Mon désir est de bien prononcer ma langue, et de la voir bien prononcer par mes compatriotes. L'art de bien prononcer ne doit pas être regardé comme assez indifférent pour qu'il ne vaille pas la peine qu'on en parle : et il vaut mieux se corriger plus tard que jamais des fautes que l'on fait à cet égard. Je regarde même ces fautes comme presque impardonnables dans ceux qui ont eu occasion d'étudier au collège de Montréal, où l'on a l'avantage d'avoir des professeurs qui, s'ils ne sont pas nés à Paris, ont du moins résidé assez longtemps dans cette capitale, pour prendre le ton de la belle prononciation Française. M.

HYDROPHOBIE.

Venise, 10 juin.—Le 28 octobre dernier, un jeune pharmacien de Forno-di-Rivara fut mordu en trois endroits, à la main gauche, par un chat qui mourut deux jours après avec tous les caractères de la rage. Le chimiste se contenta d'abord de laver les trois petites plaies et d'en exprimer le sang ; ce n'est que vingt-quatre heures après qu'il en cautérisa deux seulement et d'une manière superficielle. A quelques jours de là, ayant parlé de son accident à un médecin, celui-ci l'adressa au docteur Rossi, professeur à Turin. M. Rossi examina les plaies, y trouva les indices les moins équivoques du virus hydrophobique, et se hâta de renvoyer le jeune homme à son médecin ordinaire, en prescrivant à celui-ci, dans le plus grand détail, par une lettre particulière, le traitement qu'il avait à suivre.

Le 19 novembre, c'est-à-dire vingt jours après l'accident, on pratiqua une nouvelle cautérisation, et l'on prescrivit au malade l'usage du vinaigre tous les matins, et d'une décoction de genièvre,